

Bruxelles, le 17 mars 1961,

Eminence

J'ai l'honneur d'adresser à votre Eminence plusieurs documents demandés aux membres de notre Commission :

- 1) une note sur la JOC Internationale, suivant la circulaire N 17 - 483/61 (Les annexes sont envoyées sous pli séparé);
- 2) de brèves réflexions sur la Mission canonique et le Mandat hiérarchique, relatives au document du R.P. Cyrille Papali ;
- 3) j'adresse à votre Eminence pour son usage personnel, le protocole confidentiel qui est ajouté au Statuts de la JOC internationale.

J'adresse ces mêmes documents à Mgr Glorieux.

Que Votre Eminence daigne agréer l'expresion du plus profond respect avec lequel je suis de Votre Eminence le très humble serviteur.

Jos. CARDIJN, Aumônier Général de la JOC,

A Son Eminence le Cardinal CENTO,
Président de la Comission Pontificale pour l'Apostolat des Laïcs,
Concile du Vatican II.
1, Passo della Cancelleria, ROMA (Italie).

SOURCE

Archives Cardijn 1585